

## PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCORD-CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE BÂTIMENT

**Entité adjudicatrice :** AEROPORT DE BALE-MULHOUSE Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS  
Cedex – Code NUTS : FRF12 - Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – Email : [sma@euroairport.com](mailto:sma@euroairport.com) - [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Communication :** Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

**Activité principale :** Activités aéroportuaires

**Type de marché :** Services

**Lieu d'exécution et de livraison :** FRF12 - Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Classification CPV:** 71200000-71240000

**Description des prestations :** La consultation concerne un accord-cadre avec plusieurs attributaires pour des missions de maîtrise d'œuvre tous corps d'état pour des opérations ayant une estimation de travaux jusqu'à 2 000 000 € HT.

**Information sur les lots :** L'accord-cadre n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations de l'accord-cadre.

**Information sur l'accord-cadre :** Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 3

**Critères d'attribution :** L'accord-cadre et les marchés subséquents sont attribués à l'offre économiquement la plus avantageuse ; le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

**Durée de l'accord-cadre :** 1 an. Démarrage prévisionnel du 1<sup>er</sup> marché subséquent : Avril 2020. La mise en concurrence pour l'attribution des marchés subséquents interviendra à chaque nouveau projet.

Le marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui. L'accord-cadre peut être reconduit 3 fois.

**Variantes autorisées :** Non

**Options :** Conformément à l'article 89 de la Directive 2014/25/UE, pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

L'accord-cadre sera attribué à un candidat unique (architecte obligatoirement) ou à un groupement. Un même co-traitant ne peut figurer que dans un seul groupement.

L'architecte devra s'adjoindre les compétences complémentaires nécessaires sous forme de sous-traitants lors de la consultation de marchés subséquents en fonction des besoins de chaque projet.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il serait contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

**Conditions liées au marché :** La prestation est réservée à une profession particulière : Oui, être inscrit à l'ordre des architectes ou être titulaire d'un diplôme d'architecte reconnu en France.

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché.

**Réunion de présentation de l'accord-cadre :** 08/11/2019 selon modalités figurant dans le RC.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC pour les conditions administratives ainsi que pour les conditions minimales de caractère financier, économique, technique et professionnel à remplir. Ne peuvent accéder à un marché de l'aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations précisées dans la lettre de candidature.

**Sélection des candidats :** Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

**Cautionnement et garanties demandées :** Aucun.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 12 du Cahier des Clauses Générales Études édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Type de procédure :** Procédure d'appel d'offres ouvert définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Le marché est-il couvert par l'accord sur les marchés publics ?** Oui

**Date limite de réception des réponses :** 05/12/2019 à 12:00 heures (heure locale). Les réponses doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr/>

**Langues :** Les candidatures et les offres peuvent être remises en français ou allemand. L'accord-cadre définitif sera toutefois établi en français.

Les concurrents peuvent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en langue allemande dans un délai indicatif de 5 jours (seule la version française faisant foi). Les demandes sont à adresser via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr/> avant le 04/11/2019.

**Délai minimal de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**Modalités d'ouverture des offres :** Séance non publique

**Marché renouvelable** : Oui. Calendrier prévisionnel de publication du prochain avis : 1<sup>er</sup> semestre 2023

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Génie Civil Ingénierie – Mme E. PERNOT – Tél : 03 89 90 26 86 - E-mail : [epernot@euroairport.com](mailto:epernot@euroairport.com)

**Date d'envoi du présent avis au JOUE** : 04/10/2019

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**Date d'envoi de l'avis à la publication** : 07/10/2019